



FWONTYÈ NOU - NUESTRA FRONTERA

Synthèse de l'étude sur le potentiel de production des communes d'Ouanaminthe, Belladère et Anse-à-Pitre de la région frontalière haïtienne

Paul Duret
Novembre 2009



"A proud affiliate of the OAS"



Pour arriver à identifier le potentiel de production de la région frontalière dans les communes de Ouanaminthe, de Belladère et de Anse à Pitres, une étude commanditée par la PADF et la MIF a donné lieu à un ensemble de travaux: a) étude géospatiale, particulièrement sur l'occupation du sol sur 734 km² b) collecte et traitement de données quantitatives sur la population, les rendements, les comptes d'exploitation la valeur ajoutée, les prix et les flux de commercialisation) c) enquêtes communautaires/habitations (14) permettant à des agents économiques d'identifier les investissements productifs souhaités et de les prioriser d) enquêtes entreprises (23) pour évaluer la rentabilité de quelques activités

économiques existantes. Les données qui ont été l'objet d'analyse sont pour la plupart des données inédites générées dans le cadre de ces travaux par une équipe pluri disciplinaire.

Les trois communes étudiées ont révélé des différences marquées et en terme de potentialités et en terme de contraintes. Au niveau macroéconomique la quantité de richesse dégagée à travers la valeur ajoutée par commune est plus élevée à Ouanaminthe de l'ordre de 43 millions de dollars US, de l'ordre de 35.5 millions de dollars US à Belladère et de l'ordre de 10.5 millions de dollars US à Anse à Pitres.

Commune	Popula tion	% urbain	Superficie (km ²)	Densité dém hab./km ²	% Superficie boisée	% Superficie agricole dense	Valeur ajoutée totale million \$ US	Valeur ajoutée par habitant \$ US	Valeur ajoutée agricole million de \$US
Ouanaminthe	107,000	62	203.6	525	9.86	18.47	43	401	22
Belladère	83,327	20	338.25	246	6.50	32.39	35.5	426	15.5
Anse à Pitres	27,991	36	182.49	153	16.7	-	10.5	375	5.9
Total	218,318		724.34	301			89		42.9

Données de base sur les communes,:

Bien que les chiffres du tableau soient des estimations, il apparaît que la valeur ajoutée par tête est plus élevée à Belladère. Dans tous les cas, il s'agit de commune où sévit la pauvreté de masse (plus ou moins 1\$ US par tête par jour). De plus, avec près de 48% du total de valeur ajoutée, l'agriculture demeure la plus grande pourvoyeuse de richesse, avant les activités commerciales avec RD (43%), avant les

emplois dans le secteur textile (zone franche) et le secteur de la construction.

Au niveau de la population démographique est forte à Ouanaminthe avec 525 habitants au kilomètre carré ; elle est moyenne à Belladère avec 246 habitants par kilomètre carré et faible à Anse à Pitres avec

153 habitants/km². Ces différentes densités de population sont inégalement réparties avec 62% d'urbains à Ouanaminthe, 36% à Anse à Pitres et 20% à Belladère. La démographie exerce une pression sur le couvert boisé qui est de 16.7% de la superficie totale de Anse à Pitres de 9.86% de la superficie d'Ouanaminthe, et de 6.5% de la superficie de Belladère où la culture sarclée (maïs /haricot/sorgho) occupe la plus forte surface en culture dense.

Du point de vue de la sécurité alimentaire, la commune de Belladère représente une importante source de produits vivriers de base avec une production de maïs estimée à 22,000 TM, d'arachide(12,000 TM), de Sorgo (10,250 TM), de pois Congo, (4,370 TM), de haricot (5,300 TM). Á Belladère, les prix de ces produits connaissent des niveaux très bas au moment des récoltes au point que le maïs atteint les 15 gourdes par marmite en grain de 2.5 kg ou \$US150 FOB par TM. Ce sont ces prix compétitifs au niveau mondial qui expliquent le fait que les dominicains achètent ce produit à Belladère pour les utiliser dans la préparation d'aliment pour bétail. Les prix du vivrier sont plus élevés à Ouanaminthe et à Anse à Pitres (\$US 250 la tonne de maïs sont les prix les plus bas enregistrés). La superficie et l'offre de grains y sont de 2 à 3 fois moindres qu'à Belladère.

Les communes frontalières produisent d'importants volumes de fruits destinés à l'exploitation en République Dominicaine. Il s'agit notamment du café, des avocats, de la noix de cajou, des ananas etc. Il faut rappeler qu'Haïti fournit chaque année plus de 7,000 TM de café, plus de 10,000 TM d'avocat et plus de 6000 TM de noix de cajou selon diverses sources. Pour le café, les hauteurs de la commune d'Anse à Pitres sont en première position (Marre blanche etc.) et la zone caféier de Baptiste vient en deuxième position. Pour l'avocat Belladère et Baptiste fournissent plus de 6,000 TM sur les 10,000 TM exportés. La noix de cajou exportée en RD provient pour

une grande part de Savane longue, section communale d'Ouanaminthe.

D'autres transactions sont effectuées sur la frontière à grande échelle. Parmi les plus importantes on peut citer le clairin, les poissons d'eau douce provenant du lac de Péligre, l'igname, la grenadine, le grenadia, les haricots, le poids de souche etc.

Mis à part le secteur agricole et commercial, le secteur de la construction connaît une croissance soutenue au niveau de la mise en place de nouveaux quartiers et de nouvelles maisons particulièrement à Ouanaminthe et à Belladère. Les besoins en logements provoqués par l'explosion du nombre d'habitants dans ces villes devraient attirer l'attention des autorités locales pour la préparation de plan d'aménagement urbain devant éviter la création d'autres bidonvilles. Les besoins en logement constituent une importante opportunité pour les investissements privés dans la production de matériaux de construction tels des blocs vibrés, des portes et fenêtres en bois ou en fer forgé ou dans la construction de maisons à vendre ou à louer. A Ouanaminthe, il existe différents ateliers de blocs et de fer forgé qui peuvent être l'objet d'expansion. A Belladère et à Anse à Pitres, les ateliers de blocs restent à développer.

Au niveau micro économique, les enquêtes entreprises et les comptes d'exploitations effectuées ont montré que des entreprises et exploitations agricoles donnent lieu à des taux de profit élevés de plus de 30%. On trouve la production de l'igname, la production et la commercialisation de la noix de cajou, la production et la commercialisation de miel, la production et la commercialisation de l'avocat, la production et la commercialisation de mirilton, la production et la commercialisation de l'ananas, la production et la commercialisation de l'arachide, la production et la commercialisation de chou, la production et la commercialisation du

café et des produits associés (banane, citrus), la production et la commercialisation de pomme de terre, de petits pois et d'oignons, la production de riz, la production de semences etc.

La zone franche de CODEVI à Ouanaminthe emploie aujourd'hui 3000 personnes et est la plus grande entreprise privée des communes étudiées. Cette zone franche expédie aujourd'hui dans le monde les plus grandes marques de jeans connues internationalement

Les contraintes au développement d'investissements productifs sont multiples:

- a) En tout premier lieu le manque de crédit qui empêche d'envisager toute promotion sérieuse dans les secteurs de production.
- b) L'inefficience des systèmes de commercialisation qui n'offrent pas de prix incitatifs aux producteurs bien que les prix aux consommateurs représentent plus de 10 fois les prix producteurs. Voir les prix du mirilton à Baptiste de 1 gourde à comparer aux prix du mirilton à Port-au-Prince à plus de 10 gourdes. Le commerce de l'avocat de la mangue ou du café donne lieu à des marges élevées en faveur des intermédiaires. Pour l'avocat il est courant d'avoir des différences de prix de 1.5 peso par unité en Haïti à 19 pesos au consommateur en République Dominicaine. Pour la noix de cajou la livre non tarifée achetée à 8.50 pesos à Ouanaminthe en période de récolte est vendue en détail à 546 pesos toute l'année.
- c) Le manque d'infrastructure de base. La route Thiotte/ Anse à Pitres est impraticable même en temps sec (39 Kms), le tronçon Lascabobas / Bella de est en totale détérioration. L'absence de l'état central dans la gestion et l'entretien des infrastructures locales aurait pu être palliée par des mesures de l'état local telles l'emploi permanent de cantonniers dans l'entretien des routes.
- d) L'inexistence d'énergie électrique à Anse à Pitres et Ouanaminthe. La sous exploitation de l'énergie électrique produite

par l'usine hydro d'onde verte.

- e) Le manque d'ouverture de ces zones au monde des affaires au niveau haïtien au point que les circuits de distribution même inefficients de RD pour le café, la mangue, l'avocat, la noix de cajou sont considérés comme un moindre mal par les exploitants agricoles.
- f) L'exploitation insuffisante des systèmes d'irrigation de Pedernales de Croix Fer et de Haut Maribaroux soit par manque de drainage, soit par manque de techniques appropriées.
- g) La non exploitation de plusieurs cours d'eau comme ceux de Roche Plate à 1200 m d'altitude, de Renthe Marthe, de Gouasse, de Roche Grande, de Carisal, de Canarie, de Bois d'Orme etc.

En prenant en compte les points forts des trois communes les contraintes enregistrées ainsi que les multiples opportunités identifiées par les personnes interviewées pour les interventions à l'avenir il est proposé d'adopter **une approche par filière** pour mieux appréhender cette réalité frontalière où les agents de production sont très dépendants des agents économiques de transformation et de commercialisation. Cette approche par filière est préférable aux approches par micro ou petits projets souvent utilisés par des ONG sans résultats durables, ou aux approches par infrastructure (route, système d'irrigation ou barrage hydro électrique) qu'utilise souvent le secteur public sans le souci de la gestion et de l'entretien des ouvrages. Ou encore aux approches intégrant activités productives et projets sociaux adoptées par le FAES ou le Bureau de Monétisation. Par contre, en prenant en compte les filières les plus porteuses dans les communes, il est possible de toucher toutes les catégories sociales (producteurs, intermédiaires, transformateurs etc.) d'envisager des interventions au niveau des infrastructures nécessaires à ses filières, de dégager des revenus pour réduire la pauvreté et d'avoir une incidence positive sur la dégradation de l'environnement.

Sur 74 activités productives listées par près de 150 personnes rencontrées, un choix a été opéré à partir d'une analyse SWOT avec les points forts, les points faibles, les menaces et les opportunités concernant chaque activité productive proposée. Il est consigné dans le tableau suivant les filières prioritaires 1 et 2 qui ont été retenues.

Les principaux critères qui ont servis pour cette priorisation sont: marché porteur, technologie maîtrisable ou maîtrisée, système de production respectueux de l'environnement, organisation de base existante et ouverte au développement d'une culture d'entreprise.

Les Filières Priorisées

Commune	Priorité 1 : Filière digne d'être retenue	Priorité 2-Filière nécessitant d'être mieux documentée
Ouanaminthe	<ul style="list-style-type: none"> • Production et exportation de banane Cavendish biologique à haut Maribaroux • Production et transformation de riz pour le marché local à Haut Maribaroux • Production et exportation d'ananas biologique pour le marché d'UE et USA à Gens de Nantes • Production et transformation de clairin pour le marché local Ouanaminthe 	<ul style="list-style-type: none"> • Filière de faisabilité et mise en œuvre de projet sur la filière noix de cajou à Savane Longue • Filière d'un plan d'aménagement de la ville d'Ouanaminthe (filière construction) • Amélioration de la filière miel pour l'exportation à Ouanaminthe
Belladère	<ul style="list-style-type: none"> • Filière de production et distribution de blocs vibrés pour le marché local à Belladère • Filière de canne à sucre et de clairin pour le marché local à Belladère • Filière de café haut de gamme pour le marché japonais à Baptiste • Filière igname pour le marché de Porto Rico à Baptiste • Filière mirliton pour le marché local à Baptiste • Filière pisciculture de Tilapia pour le marché local et de RD à Croix Fer 	<ul style="list-style-type: none"> • Filière d'un plan d'Aménagement de la ville d'Ouanaminthe (filière Construction) • Filière avocat Hass pour l'exportation aux USA • Filière légumes sous serre pour l'exportation aux USA
Anse à Pitres	<ul style="list-style-type: none"> • Filière de la pêche pour le marché local • Filière glace pour le marché local • Filière de café lavé haut de gamme pour le marché japonais • Filière pois pour le marché local et le marché de RD 	<ul style="list-style-type: none"> • Filière crédit à Anse à Pitres • Réhabilitation route Thiotte /Anse à Pitres et établissement d'un système de cantonnier (filière transport) • Filière de bloc vibré pour le marché local • Filière de fertilisant organique pour le marché local (vermiculture)

Commune	Priorité 1 : Filière digne d'être retenue	Priorité 2-Filière nécessitant d'être mieux documentée
		<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1192 237 1856 334">• Citernes familiales pour exploitants de Bois Codene (filière eau Potable et de micro irrigation pour légumes)

Certaines activités productives importantes concernant les infrastructures d'irrigation avec ouvrages n'ont pas été retenues à cause des problèmes énormes qu'on enregistre aujourd'hui au niveau de la destruction et de l'ensablement de ces ouvrages à chaque petite pluie. Cela ne veut pas dire que l'irrigation est à rejeter. Dans des projets comme ceux de la filière riz, de la filière mirliton, de la filière banane, de la filière ananas ou de la filière légumes sous serre, des aménagements hydro agricoles incontournables. Toutefois il s'agit de petits ouvrages ou de système de micro irrigation comme pour l'ananas et le mirliton qui sont au fait de petits captages (facilement réparables) installés avec des tuyaux d'amenées de préférence là où l'érosion et les éboulement sont contrôlés ou les risques naturellement faibles. Pour la banane, l'irrigation sera effectuée par pompage d'eau souterraine peu profonde ; pour le riz, il s'agira de

drainer au mieux les lagons tout en maintenant les apports en eau aux rizières par les aménagements appropriés.

Bien que les projets de légumes en altitude comme la filière pomme de terre, de chou et d'oignon soient des filières rentables, elles n'ont pas été retenues à cause de leur impact négatif sur l'environnement du fait qu'elles sont des cultures sarclées facilitant l'érosion de montagne et du fait qu'elles utilisent de façon non contrôlée des pesticides et herbicides de tout type pouvant se révéler nocifs à terme.

Une évaluation technico financière des 12 filières classées au niveau des filières priorisées au Niveau 1 a permis d'élaborer le tableau comparatif suivant :

Importance et filière des filières priorisées

Filières	Superficie concernée	Nbre bénéficiaires	Investissements \$ US	FDR/crédit \$US	Production	Chiffre d'affaire par an \$US	Taux Profit %
Banane Cavendish pour les marchés UE, USA	100 ha	50	1, 045,000	400,000	150,000 caisses de 18 kg à l'export	1.325,000	27%
Riz pour le marché local	1,500 ha	1,500	1, 324, 000	1, 000,000	5,000TM	2,938,000	22.7%
Ananas pour le marché RD ou en UE ou USA	5 ha	15	60,000	38,000	250,000 unités à l'export/an	125,000	48%
Blocs vibrés pour le marché de Belladère	-	-	31,000	-	250,000 blocs/an	112,500	24.5%
Clairin de canne pour le marché local	100 ha	100	321,000	26,000	45,000 gallons de clairin	281,500	33.5%
Igname Martinique pour le marché de Porto Rico	100	100	616,000	-	1,200TM	840,000	46.0
Mirliton pour le marché local	500	1000	1, 360,000	100,000	6,000TM	1,875,000	48.0%
Tilapia rouge pour le marché local et RD	-	100	1, 153,750	144,500	180TM	744,750	47.0%
Filière pêche pour le marché local	-	400(100 équipages de 4)	1, 055,000	-	-	1,500,000	33%
Filière glace pour le marché local	-	-	700,000	-	-	684,375	35%
Café haut de gamme pour le marché japonais	500 ha	500	765,725	400,000	-	712,250	25%
Filière production pois pour le marché local		1,000	188,000	12,000		650,000	39%

Dix des douze projets envisagés concernent des filières agricoles, il y a un projet de pêche et un projet de blocs vibrés. Tous les projets ont des taux de profit variant entre 22% et 48%. Le taux le plus bas réfère à la filière riz, le taux le plus haut aux filières ananas et mirliton. Noter la bonne position de filière Tilapia Rouge avec un taux de profit de 47% .Il est indiqué de voir l'importance des fonds de roulement destinés au crédit pour les fournisseurs des différents ateliers. Il convient de rappeler que dans le projet de banane Cavendish 400,000 dollars sont prévus pour l'installation d'irrigation par micro aspersion. De même, la filière ananas disposera de micro irrigation à partir de captages effectués sur la rivière Dobatis pour \$US 24,000.

Pour mettre en œuvre l'approche par filière proposée, PADF devra mettre en place un volet promotion d'entreprise qui aura pour mission de travailler au montage institutionnel des projets et de contribuer à amorcer les activités productives en les livrant pratiquement clé en main aux entités qui auront été mises en place. Le profil de ces entités devraient être des sociétés privées (anonymes de préférence) qui réuniraient comme actionnaires des entrepreneurs individuels ayant fait leurs preuves avec des organisations de base. Les relations entre ces sociétés (personnes morales) et les producteurs fournisseurs de matières premières devraient être régies par des règlements pour lesquels PADF servirait d'arbitre ou facilitateur en cas de litiges. Le système ainsi monté s'apparente au **système d'alliance productive** ainsi connu parce que les différents partenaires en présence Entrepreneurs, Organisation de Base, Fournisseurs de matières premières doivent se trouver dans une relation gagnant-gagnant avec l'aide de PADF dans un rôle de facilitateur permanent. Cette facilitation pourra se prolonger au niveau de la mise en interface des sociétés privées avec des organismes du secteur public ou des organisations internationales

quand ces sociétés se trouvent en butte à des difficultés majeures ou sont à la recherche de ressources importantes.